ARVAL

Infos pratiques camionette de société

PNEUS

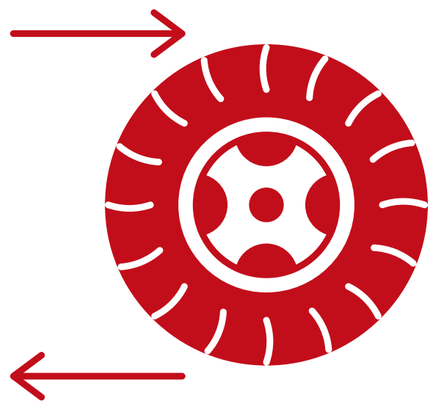

Votre véhicule est immobilisé à cause d'un problème de pneus
→ Suivez les instructions "ACCIDENT – VÉHICULE IMMOBILISÉ

Changement des pneus hiver/été :
Contactez votre société de leasing
à drivercare.be@arval.be ou au 02 240 01 88
pour savoir où se trouvent vos pneus et organiser un remplacement dans les centres agréés par la société de leasing, **le plus proche de votre lieu de travail** et non de votre domicile.

Tous les nouvelles camionettes sont commandées avec des pneus 4 saisons.

⚠️ Attention : choisissez toujours un centre agréé par la société de leasing proche de votre lieu de travail, et non de votre domicile.